

Paris, le 24 Novembre 2008

LE « BAROMETRE EXPORT » D'EULER HERMES SFAC : LES CHOIX ET LES RISQUES A L'EXPORTATION DES PME FRANÇAISES DANS LA CRISE MONDIALE

Analyse de l'assureur-crédit Euler Hermes SFAC

Une enquête a été menée par Euler Hermes SFAC auprès des PME françaises exportatrices. Ses conclusions sont issues des réponses de 828 entreprises. Dans le contexte de crise économique et financière mondiale, les PME françaises choisissent de développer des marchés d'exportation plus lointains, plus dynamiques mais également de plus en plus risqués, notamment la Russie, la Chine ou le Maghreb. « Les principaux freins à l'exportation en 2008 que les PME françaises ressentent sont le manque de collaborateurs dédiés lié à la relativement faible productivité des entreprises industrielles et le taux de change. Ce sont sur ces deux points que la politique économique en faveur du commerce extérieur doit se concentrer » déclare Michel Mollard, président du directoire d'Euler Hermes SFAC.

Le principal risque à l'exportation est le risque d'impayé. Ces risques sont amplifiés par la crise économique mondiale. « Nous prévoyons une augmentation de 25% des défaillances d'entreprises dans le monde à la fois en 2008 et en 2009. Cette hausse des défaillances d'entreprises touche tous les marchés de l'OCDE » analyse Karine Berger, directrice des études d'Euler Hermes SFAC.

Hors OCDE, le risque pays augmente fortement depuis septembre 2008, le positionnement des exportateurs français devenant dès lors de plus en plus risqué.

1- Les PME françaises sont essentiellement freinées à l'exportation en 2008 par le manque de collaborateurs dédiés (productivité) et le taux de change

L'enquête d'Euler Hermes SFAC a été réalisée auprès de 828 PME exportatrices françaises, dont les deux tiers réalisent moins de la moitié de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Si l'Allemagne demeure la première destination d'exportation vers laquelle les PME interrogées souhaitent développer leurs exportations, **elles ont surtout accentué leurs efforts en 2008 en dehors de la zone euro, vers des pays « lointains »**, notamment les États-unis, la Russie et la Chine, et les pays du Maghreb, c'est-à-dire vers des marchés jugés plus dynamiques que les destinations traditionnelles, mais également vers des marchés de délocalisation (c'est le cas pour la filière automobile).

Les deux principaux freins à l'exportation signalés par les PME françaises sont le manque de collaborateur et le taux de change. La taille des PME exportatrices françaises demeure trop petite, et par conséquent elles sont trop peu productives pour assurer un développement durable de nouveaux marchés d'exportations. En revanche, les aides publiques ne sont pas spécialement demandées par les PME interrogées.

Le principal risque signalé par les PME pour leurs exportations est le risque d'impayés : trois entreprises sur quatre le signalent comme premier ou deuxième risque.

2- Le risque d'impayé à l'exportation par la défaillance d'entreprises s'accroît fortement dans les pays de l'OCDE ; hors OCDE, les destinations ciblées par les PME françaises sont des zones où le risque pays s'envole actuellement.

Les défaillances d'entreprises s'envolent dans le monde en 2008 et 2009 : **la progression de l'indice global des défaillances sera, deux années consécutives, de 25%.**

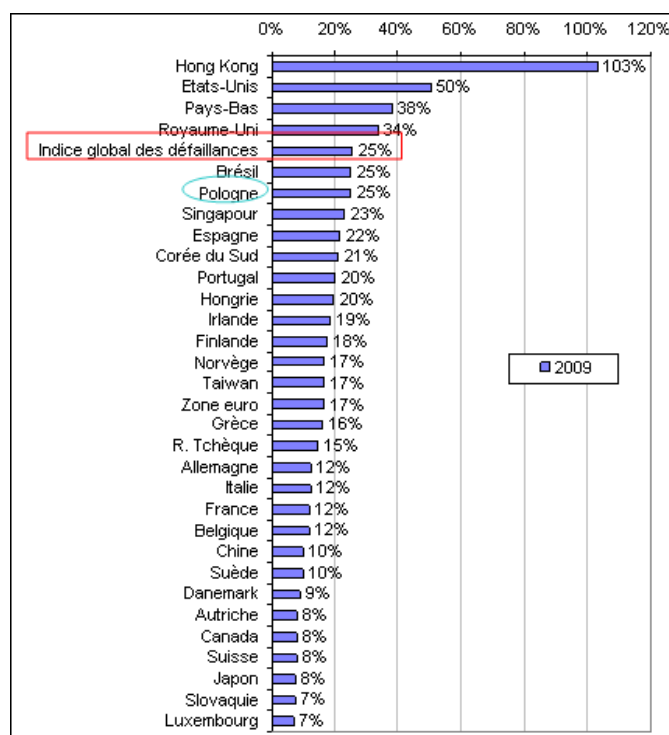
Dans les pays de l'OCDE, les défaillances d'entreprises sont le principal risque d'impayé pour les exportateurs ; la notion de risque pays n'est pas pertinente pour aborder le risque commercial pour ces pays puisque le risque politique, juridique et la plupart du temps de balance courante est absent.

Sur l'année 2008, Euler Hermes SFAC constate que les contentieux à l'exportation sont essentiellement concentrés sur les pays de l'OCDE, et en premier lieu en Italie, en Espagne et en Irlande. En 2009, les États-Unis et la Pologne, signalés comme destination de développement par les PME, vont connaître un nouveau bond spectaculaire des défaillances d'entreprises, et par conséquent des impayés.

La progression attendue des défaillances d'entreprises dans tous les pays de l'OCDE l'an prochain (voir tableau 1) traduit une envolée du risque d'impayé à l'exportation pour les PME.

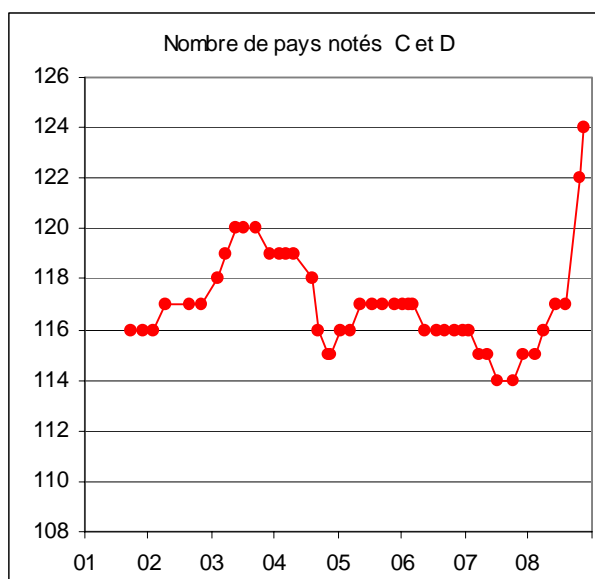
Hors OCDE, les zones ciblées par les PME pour leurs efforts d'exportation cette année et l'an prochain enregistrent un risque pays élevé. Surtout la crise économique et financière entraîne une augmentation générale du risque pays hors OCDE depuis l'été 2008 (voir graphique 2). **Le besoin de se développer s'accompagne actuellement d'une augmentation des prises de risque qui, sans protection (assurance), peut se révéler dangereuse pour la survie même de l'entreprise exportatrice.**

Tableau 1 : Prévision d'augmentation des défaillances d'entreprises en 2009





Graphique 2 : Forte dégradation du risque pays depuis l'été 2008



Contacts presse :

Euler Hermes SFAC - Clémentine Denis

01 40 70 55 12

clementine.denis@eulerhermes.com

Ogilvy PR - Lorenzo Ricci

01 53 67 12 83

lorenzo.ricci@ogilvy.com

Toutes nos informations sur : www.eulerhermes.fr

N°1 de l'assurance-crédit en France, **Euler Hermes SFAC**, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste clients. Sa mission est de prévenir le risque clients, recouvrer les créances impayées et indemniser les pertes subies.

Euler Hermes est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 6 000 salariés présents dans plus de 50 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et a enregistré un **chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards d'euros en 2007**.

Euler Hermes a développé un réseau international de surveillance permettant d'analyser la stabilité financière de 40 millions d'entreprises. Le Groupe garantit pour 800 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde.

Filiale d'AGF, membre du groupe Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le Groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

www.eulerhermes.fr

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenant dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.